

LES TATIES LOULOU



LA MICRO-CRÈCHE DES CHÉRUBINS



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
VIE MUNICIPALE	2
VIE CITOYENNE	3
PÉRISCOLAIRE LES ZOULOUS	4
LES MODES DE GARDE	5
PHOTOS DU MOIS	6
VIE ASSOCIATIVE	7
VIE PRATIQUE	8
ÉTAT CIVIL	8
AGENDA	8

PÉRISCOLAIRE





LIPSHEIM « VILLAGE OÙ IL FAIT BON VIVRE ? »

Notre époque est aux classements, notations, smileys... Voilà qu'une association se propose de noter les « villes et villages où il fait bon vivre ». J'avoue être généralement assez circonspect devant ce type de classement dont on ne connaît pas toujours les méthodologies et aux visées parfois mercantiles. Mais ne boudons pas notre plaisir lorsqu'on voit que Lipsheim est au 5^{ème} rang des 47 communes de 2000 à 3500 habitants évaluées dans le Bas-Rhin par l'association au nom on ne peut plus explicite : « Villes et villages où il fait bon vivre ».

Mais plus que les classements divers, le « il fait bon vivre dans le village » dépend d'abord de notre ressenti, de notre comportement collectif, du fameux « vivre ensemble » si souvent invoqué ainsi que des moyens publics que nous mettons pour apporter les services nécessaires.

Ce mois-ci votre Dorfbot met précisément l'accent sur les services apportés à la jeunesse et à la famille. Les enfants sont notre présent, notre cadeau, notre avenir. Si, ces derniers jours, j'ai vu avec quelques inquiétudes sanitaires les nombreux jeunes courant après le ballon au city stade ou faisant des numéros d'équilibriste sur le skatepark, j'aurais dû les gronder, mais je n'ai pas pu m'empêcher d'admirer leur force de vie et d'y voir aussi la renaissance d'un printemps tant attendu après un si long hiver.

Vous découvrirez dans ces pages nos assistantes maternelles, dévouées à la petite enfance. Elles se sont formées plusieurs samedis d'affilée et font la promotion de leur merveilleux métier qui recrute et forme de vrais professionnels. Vous verrez que notre crèche, à la Grange, envisage de doubler sa capacité d'accueil, de même que notre périscolaire réfléchit à augmenter sa jauge ; qu'encouragée par la commune et la CAF, l'AFL veut mettre en place un Espace de Vie Sociale avec l'ambition de réunir les générations dans des projets communs. Nous pouvons également être fiers que notre école ait été retenue pour être durant la dernière semaine avant les vacances, « pôle d'accueil » pour les enfants des parents de professions prioritaires de Lipsheim et des communes environnantes. Autant d'actions pour améliorer le « bon vivre ».

Nul besoin donc d'organisme d'évaluation, c'est par nous-mêmes, notre travail, nos comportements que nous pourrions nous dire qu'à Lipsheim il fait bon vivre.

Cordialement
Votre maire
René SCHAAL

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 12 AVRIL

Le point suivant a été abordé et approuvé à l'unanimité.

FISCALITE DIRECTIVE 2021 - Fixation des taux des taxes foncières pour l'année 2021

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État.

En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes.

La taxe d'habitation sur les résidences principales est appelée à disparaître complètement en 2023 pour les contribuables.

Le Conseil Municipal n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc a approuvé la fixation des taux ci-après :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB).....**28.11%**
- Taxe foncière sur les Propriétés non Bâties (TFPNB).....**62.14%**

CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 20 AVRIL

Les points suivants ont été abordés et approuvés à l'unanimité

1. Compte de gestion 2020 : Le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

2. Compte administratif 2020 : Le compte administratif de l'exercice 2020 avec un excédent global de clôture à 1 669 874.19 €.

3. Affectation du résultat : Après avoir constaté la concordance des écritures entre le compte de gestion du trésorier et le compte administratif de M. le Maire et après avoir pris acte de l'excédent global de clôture, le conseil a procédé à l'affectation suivante.

- 1 669 874,19 € (excédent de fonctionnement reporté).
- 237 242,43 € (Besoin net de la section d'investissement).

4. Subventions aux associations : Le conseil a versé des subventions aux associations suivantes : OCL - Pêche - Cercle - Rock@lips - AFL - SAFNEL - Vaillants Aînés - Chorale St Cécile - Vogesia - APAL - Burundi - Vivre le Deuil - Multisports - Ellipse - SEL.

5. Tableau des indemnités 2021 des élus (objectif de transparence) : L'état budgétaire présentant l'ensemble des indemnités annuelles dont bénéficient l'ensemble des élus siégeant au sein du conseil a été porté à connaissance du conseil.

6. Cession parcellaire - Crédit Mutuel Aménagement foncier - Chopin 2 : La vente de parcelles communales (589 m² à 100 €/m²) au Crédit Mutuel aménageur foncier dans le cadre de la création d'un lotissement d'habitations (Chopin II). À l'issue de l'opération de vente

- 136 m² seront affectés à la voirie et rétrocédés à l'euro symbolique à l'EMS.
- 100 m² resteront en l'état compte tenu de leur intérêt environnemental (arbres centenaires) et seront rétrocédés à la commune de Lipsheim.

7. Groupement de commande de l'Eurométropole : Groupement de commande au sein de l'EMS pour la location de véhicules, d'engins et de matériels a été approuvé.

8. Chasse - Ajout d'un permissionnaire : Rajout d'un permissionnaire.

9. Périscolaire - Nouvelle tarification 2021/2022 : Nouvelle tarification pour la rentrée 2021/2022 et budget prévisionnel 2021 qui en découle.

ÉLECTIONS

Les élections Régionales et Départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. La date limite pour les inscriptions sur les listes électorales est fixée au vendredi 14 mai 2021.

IL FAIT BON VIVRE À LIPSHEIM

Lipsheim est la 5^{ème} commune du Bas-Rhin dans sa catégorie.

villesetvillagesouilfaitbonvivre.com/le-palmares/classement

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE



Inscription en mairie des enfants nés en 2018 et ceux nés en 2017 et 2016 non encore inscrits, **avant le 30 avril.**
Se munir du livret de famille.



L'association Bouchons Bonheur 67 récolte des bouchons de bouteille afin de les recycler. La vente de ces bouchons aux entreprises de recyclage permet de **venir en aide aux personnes handicapées** et de sensibiliser la population sur le recyclage.

Sans oublier que le paysage est plus beau sans bouchons plastiques. En les recyclant on **préserve également les ressources naturelles** notamment le pétrole et la vente de cette matière première permet de financer l'achat de matériel.

Depuis 10 ans, plus de 3,5 millions de bouchons ont été récoltés. Toutes les informations :

bouchonsbonheur67.com

L'OBJECTIF Z, ZÉRO DÉCHET

Zéro gaspi plan d'action 2021 - 2026.
Comment réduire les déchets ?

Consultation publique

du 14 avril au 5 mai 2021.

L'Eurométropole mène une politique volontariste sur différents programmes de réduction des déchets.

Donnez votre avis :

<https://participer.strasbourg.eu/objectif-z>



COMPOST ET COPEAUX

Spécialiste de la gestion de matières organiques, Valterra exploite à Strasbourg le Centre de Valorisation des Déchets Verts de l'EMS. Il transforme les déchets verts en produits de qualité, utilisables en agriculture biologique par les particuliers, les professionnels des espaces verts et les agriculteurs. Informations et tarifs sur : valterra-compost-strasbourg

DES ARBRES ABATTUS PAR SÉCURITÉ

Plusieurs frênes atteints de chalarose ont été abattus le long de la Gruft. En effet ils menaçaient de tomber à tout moment sur le sentier et de blesser des piétons. D'autres essences prendront bientôt leur place afin de rendre à nouveau ce bout de promenade ombragé en été.

Qu'est-ce que la chalarose ?

Il s'agit d'un champignon microscopique, le Chalara fraxinea originaire d'Asie.

Ce champignon, d'abord identifié sous le nom de Chalara fraxinea (d'où le nom de « chalarose ») a été détecté en Pologne, en 1990. Depuis, il envahit progressivement l'Europe : il est arrivé en France en 2008, dans le Pas-de-Calais l'année suivante et continue sa progression vers le sud-ouest. Il est spécifique du frêne et ne présente pas de risque de contagion ou d'allergies pour la santé humaine.



Les signes visibles de la maladie, nécrose des feuilles, coloration grise du bois.



D'autres essences viendront prochainement remplacer les frênes abattus.



LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

À APPLIQUER **DANS LES BASSES COURS**

À destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux destinés uniquement à une utilisation personnelle.

- Exposer une notification
- Assurer l'hygiène

DERNIÈRE MINUTE

Une forte suspicion de grippe aviaire a été détectée à **Illkirch**. Si vous avez des volailles, vous devez impérativement :

- Faire une déclaration en mairie
- Confiner vos volailles
- Protéger les aliments et les boissons

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVAGE

- Ne pas utiliser de produits vétérinaires non autorisés.
- Éviter tout contact entre basses cours, bétail ou équidés (chevaux, ânes, etc.)
- Éviter tout contact avec les oiseaux sauvages, les oiseaux de proie et les oiseaux de passage.
- Éviter tout contact avec les animaux morts.
- Éviter tout contact avec les animaux malades.
- Éviter tout contact avec les animaux blessés.
- Éviter tout contact avec les animaux qui ont été en contact avec des oiseaux.
- Ne pas laisser de déchets alimentaires ou de boissons.

En cas de mortalité anormale ou de maladie suspectée, contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

GRIPPE AVIAIRE

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans la faune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, **vous avez l'obligation de remplir une déclaration via le Cerfa 15472*02**

«déclaration de détention d'oiseaux dans le cadre d'un foyer de maladie aviaire» service-public.fr/professionnels-entreprises/vos-droits

ZFE* : LA CONCERTATION

À partir **du 10 mai 2021**, participez à la concertation citoyenne spécialement consacrée aux enjeux de santé, de climat et de mobilités pour échanger, dialoguer et construire ensemble les solutions de mobilités alternatives, les aides et l'accompagnement nécessaires pour agir concrètement. strasbourg.eu/zfe-concertation

*Zone à Faible Emission



Comment les enfants du périscolaire vivent-ils la crise sanitaire ?

L'association O.P.A.L., organisatrice de l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire de Lipsheim, a voulu recueillir l'avis des familles, usagers des ZOUZOUS. Pesante et anxiogène, la période sanitaire limite les possibilités de rencontres et d'échanges qui sont traditionnellement programmés par l'équipe d'animation de l'O.P.A.L. pour les parents.

Or, il est essentiel de savoir comment chaque parent vit l'accueil de son enfant.

Fin février - début mars, il a été diffusé une enquête qui ambitionnait de mesurer l'état d'esprit et la satisfaction des parents au regard de 3 domaines directement en prise avec la situation :

1. La qualité de l'action « sécurisation de l'accueil O.P.A.L. vs COVID19 »
2. La qualité de la vie au centre et le rapport entre enfant - parent - équipe O.P.A.L.
3. La qualité de la communication et la disponibilité des professionnels de l'O.P.A.L.

Enquête anonyme pour permettre une expression libre et honnête !

Elle se concluait par deux échelles de notation invitant le parent à se positionner sur la sécurité et la qualité éducative en général. Les résultats obtenus sont évocateurs de la qualité de l'offre de l'O.P.A.L. et de l'engagement de l'équipe d'animation dirigée par Mme PETIT, directrice des ZOUZOUS.

Le nombre significatif de répondants (70% des usagers) crédibilise les tendances très satisfaisantes qui se dégagent et aussi, celles perçues au quotidien sur le terrain. L'analyse des réponses met en évidence que les



échanges entre les enfants et leurs parents, mais aussi les échanges entre l'équipe O.P.A.L. et les parents garantissent une veille de ce que vivent les enfants.

Les conditions d'accueil et la qualité globale de l'offre permettent d'envisager favorablement l'optimisation de la communication (via le portail famille) et le renforcement de la qualité du temps de pause de midi (groupe de travail en cours de constitution).

Les Résultats

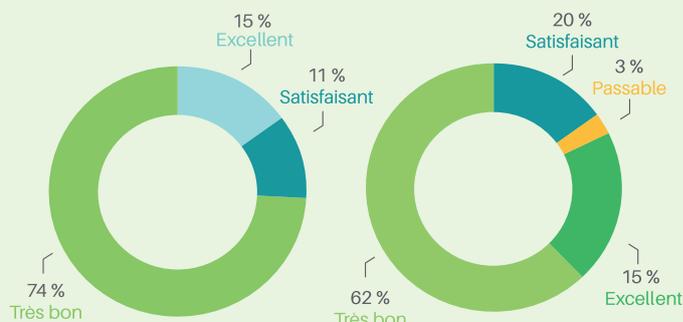
Les résultats des échelles de notation auxquelles ont répondu les parents participant à la satisfaction du travail réalisé pour les enfants par l'équipe locale et la coordination O.P.A.L.

À la question « Sur une échelle de notation, la sécurité de l'accueil de votre enfant serait... » :

- 100 % des usagers sont satisfaits de la sécurité de l'accueil déployée par l'organisateur et son équipe (note > 6/10).
- 74 % : La grande majorité estime très bonne la sécurité (notation entre 8 et 9/10).
- 15 % donne la note de 10/10.

De la même façon, « Sur une échelle de notation, la qualité éducative de l'accueil de votre enfant serait... » :

- Excellente pour 15 % des parents (note de 10/10)
- 97 % des répondants jugent satisfaisant ou plus le projet pédagogique de l'équipe et éducatif de l'organisateur.



- 3% mettent 5/10 à la qualité éducative.

L'accueil organisé par l'O.P.A.L. et la collectivité assure aux familles des enfants de 5 ans et plus, des conditions reconnues pour leur qualité et la sécurité de l'enfant. Sans surprise quant aux résultats, il était malgré tout nécessaire de procéder à cette « première » enquête. Celle-ci sera bientôt transmise aux répondants dans sa version complète.



La suite ?

Se retrouver avec les parents qui le souhaitent autour des enjeux de la restauration et de l'alimentation, renforcer l'engagement responsable de l'association O.P.A.L. pour le village, avec ses associations mais, aussi et surtout, simplement, d'animer des temps conviviaux synonymes d'une situation sanitaire plus favorable.

Enquête réalisée par l'OPAL /93 familles.

LES RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

Les RAM sont des lieux d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance. Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil d'un territoire. Les Ram apportent aux assistants maternels, un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences mais aussi de programmer des formations améliorant leur compétence professionnelle.

Aussi, depuis 2009, la commune de Lipsheim a rejoint le RAM intercommunal regroupant Fegersheim, Eschau et Plobsheim. En ces moments de crise sanitaire, les ateliers d'éveil ou de créativité sont suspendus mais l'information aux parents sur les modes de gardes et autres conseils sont toujours possibles en prenant rdv. Pour tout renseignement :



Désiré WASSMER

Animateur du RAM intercommunal

ram.intercommunal@fegersheim.fr

07 77 86 91 70

LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S (AMAT)

Un(e) Assistant(e) Maternel(le) est un(e) Professionnel(le) de la Petite Enfance qui participe à la co-éducation des enfants qui lui sont confiés, à son domicile ou dans une MAM (Maison d'Assistants Maternels), contre rémunération. Il ou elle a un statut particulier qui nécessite un agrément* délivré par la CEA, Collectivité européenne d'Alsace, pour des enfants âgés de 3 mois à 6 ans.



L'accueil est familial et répond aux besoins et rythmes de l'enfant. Les horaires sont plus flexibles qu'en structure mais dans la limite du raisonnable.

Les assistant(e)s maternel(le)s :

- peuvent participer aux activités proposées par le RAM (baby gym, éveil musical, bricolage, bibliothèque).
- favorisent l'éveil par des jeux, des sorties et des activités de plein air.
- participent à la socialisation des enfants, ainsi qu'à leur autonomie.

* Avant tout accueil d'enfant, l'assistant maternel doit obligatoirement avoir été agréé par le Président de la CEA après avis des services de la Protection maternelle et infantile (PMI). A l'issue de l'obtention de l'agrément, l'assistant maternel doit suivre une formation d'une durée de 120 heures, dont 80 doivent obligatoirement être réalisées dans un délai de six mois à compter de la réception du dossier complet de demande d'agrément et avant l'accueil du premier enfant. Les 40 heures restantes peuvent être effectuées dans les trois ans qui suivent ce premier accueil.

Pour toute personne désirant devenir
Assistant Maternel

<https://monenfant.fr/web/guest/assistant-maternel-fichier-m%C3%A9tier>

Des réunions d'information sont organisées par le service de protection maternelle et infantile (PMI) de la CEA

<https://www.bas-rhin.fr/enfance/devenir-assistant-maternel/>

Centre Médico-Social - 2 rue de Verdun à Erstein

Les jeudis : 3 juin / 5 août / 7 octobre / 2 décembre
de 9h00 à 11h30

Pour tout renseignement et inscription obligatoire :
03 88 76 60 77

La plupart des parents bénéficient d'aides financières de la CAF pour ce mode de garde (renseignements : Le portail « monenfant.fr » de la CAF).

Sur le site de la CEA, Collectivité européenne d'Alsace, les parents trouvent la liste des AMATS ayant un agrément en cours bas-rhin.fr/carte-assistants-maternels-bas-rhin et en mairie, une liste d'assistant(e)s maternel(le)s disponibles (mise à jour régulière par le RAM.).

La micro-crèche privée « La Grange des Chérubins »

La micro-crèche des Chérubins va ouvrir, d'ici le mois de septembre, une 2^{ème} structure, à l'étage, pouvant accueillir 10 enfants.



Le périscolaire, Les Zouzous

Le périscolaire de Lipsheim, géré en DSP (délégation de service public) par l'OPAL, dispose de 75 places pour les enfants à partir de 6 ans révolus et 10 places pour les enfants de 5 ans révolus (priorité aux enfants de CP et aux fratries).

Fin des pré-inscriptions 2021/2022, le 30 avril et commission d'admission fin mai.



**Pour tout renseignement,
la directrice, Julie Petit**

leszouzous@opal67.org

07 82 35 59 02



04
-
04

Jolie couronne de Pâques rue des Vosges.



Un relais-colis Amazon mis en place à la gare, côté est.



Zumba sous un beau soleil printanier dans le respect des règles sanitaires. Prochaine séance le 2 mai (voir page 7).



08
-
04

Impressionnant exercice de désincarcération au stade de foot.



02
-
04



2 nouveaux arrêts Flex'Hop ont été matérialisés : route de Geispolsheim (à l'angle rue d'Alsace) et rue du Général de Gaulle (à l'angle de la rue des Vosges). Ils seront opérationnels cet été.



12
-
03

2 lampadaires comme celui-ci ont été déposés car ils menaçaient de tomber le long de la RD221.



Coquille réparée ! On vous laisse chercher l'erreur ;-)



Le SDEA change les vannes rue de la Gare.

Chez Les Zouzous on profite de la présence du marché hebdomadaire pour se régaler avec les tartes flambées de « Chez Oma et Opa ».



01
-
04

Opération d'abattage pour la sécurité du chemin. (Voir page 3)

CABANON À LIVRE À L' AIRE DE JEUX

Toute personne intéressée peut choisir un livre, parmi ceux déposés sur l'étagère du cabanon. C'est gratuit et pour tous. Il est également possible de déposer des livres dont on ne veut plus. Profitez de cette porte ouverte sur la lecture. Les amateurs de livres y trouveront des classiques de littérature, des romans policiers, des histoires d'amour, pour les petits des livres cartonnés, des BD pour les plus grands en passant par les contes de princesses ou des histoires qui font peur. Pour cela quelques conseils : les livres doivent être en bon état pour avoir plaisir de les lire. Comme ils sont destinés à tous, merci de ne pas déposer des ouvrages réservés à un public averti. **Ne pas y déposer d'encyclopédie, de DVD, de livres avec reliure en cuir, etc...**

Chaque livre emprunté peut être gardé ou offert mais, pour que cette initiative perdure le plus longtemps possible pour le plaisir de tous, merci de penser à le remettre une fois lu ou à l'échanger. Le fonctionnement s'appuie sur la confiance faite en l'honnêteté des usagers et sur la devise «**ces livres voyageurs ne se volent pas, ils ne demandent qu'à s'envoler de lecteur en lecteur**».



TERRE DE JEUX 2024



Le label Terre de Jeux 2024 permet à toutes les collectivités territoriales qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficier de cette énergie unique.

Lipsheim fera partie de cette aventure !

Devenir Terre de Jeux 2024, c'est s'engager à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux, changer le quotidien des gens grâce au sport et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant. Devenir Terre de Jeux 2024, c'est contribuer à faire des Jeux un projet national. La commune de Lipsheim a souscrit à ce dispositif. Dès 2023 des actions scolaires, extra-scolaires, associatives verront le jour à Lipsheim dans le cadre du soutien des JO 2024.

permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant. Devenir Terre de Jeux 2024, c'est contribuer à faire des Jeux un projet national. La commune de Lipsheim a souscrit à ce dispositif. Dès 2023 des actions scolaires, extra-scolaires, associatives verront le jour à Lipsheim dans le cadre du soutien des JO 2024.

ACTIONS SOLIDAIRES ET AIDES AUX ÉTUDIANTS

Dans le cadre d'une démarche de plusieurs mouvements d'associations d'éducation populaire, réunies au sein du CRAJEP ALSACE, l'O.P.A.L. a lancé fin janvier sa collecte de dons à destination des étudiants.

Les Zouzous remercient vivement tous les participants à la collecte qui s'est déroulée tout au long du mois de février. Grâce à vos dons ce sont au total plus de **300 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène** qui ont été collectés en un mois. Ces dons seront proposés gratuitement aux étudiants lors des opérations de distributions bi-mensuelles.



sport

BOUGEONS-NOUS !
EN TOUTE SÉCURITÉ!

LE DIMANCHE
2 MAI 2021
DE 10H00 À 11H00
sur le parking de l'ECES
(espace culturel et sportif)

Venez en survêtement
avec une serviette,
une petite bouteille d'eau,
et un masque de protection
(qui sera prêtés pendant l'activité)

Le cours de ZUMBA GOLD sera assuré
par Hélène, professeur de danse
à la Muliparis. Ouvert à toutes
et à tous, à partir de 7 ans.

ZUMBA gold Village de Lipsheim

A.F.L.
CENTRE AÉRÉ

Si la crise sanitaire le permet, le centre aéré de Lipsheim ouvrira ses portes du **mercredi 7 juillet au vendredi 6 août**. Le programme et les dossiers seront disponibles sur le site de la mairie courant du mois de mai.

Info : 06 17 35 52 13 ou par mail :

aflipsheim@gmail.com **Fêt**

MESSE

Dimanche 16 mai
11h00

Fête Patronale
Saint-Pancrace



XTREM COUNTRY RACE

Prévue le 20 juin*

*sous réserve de l'autorisation préfectorale



MAIS CROTTE Y'A DONC DES SAKACROT * !

Notre canidé préféré est-il en train de devenir l'ennemi public n° 1 dans notre village? Oui, à en croire les remarques de nos concitoyens excédés (à juste titre) de voir et/ou marcher sur les déjections canines.

Si nous voulons que nos chiens soient mieux acceptés, le comportement de certains maîtres - certainement atteints d'arthrite aiguë quand il s'agit de ramasser - doit changer. Car si les chiens sont les bienvenus dans notre village, leurs déjections le sont beaucoup moins ; car elles salissent nos trottoirs, nos espaces verts et participent à la prolifération des microbes. De plus, nous risquons de marcher dessus.

Ramasser, ce n'est pas très compliqué et ce sera très apprécié !

*Sachet à crotte disponible sur les 33 des 67 poubelles du village. **Faites comme ma maîtresse, ramassez !

C'EST VOTRE AVIS !

Je suis résident (...) depuis 2012. Bravo pour la quiétude et la qualité de vie au sein de notre commune. (...) Je suis joggeur régulier et amené à faire quelques kilomètres au sein de cette commune. Ce matin, le 2 avril, j'ai été amené à me défendre à 3 reprises contre des détenteurs de chiens plus ou moins agressifs !

L'un tenu en laisse mais visiblement agressif et impatient d'en découdre avec tout coureur à proximité de sa laisse, l'autre, (...) non tenu en laisse qui vagabonde au gré de ses envies à vouloir stopper ou pourquoi pas mordre les mollets...Le 3^e, compagnon d'une joggeuse qui laisse son chien, toujours sans laisse, importuner (voire plus) son homologue joggeur que je suis...

Moi, je ne demande rien d'autre que de courir sans être importuné (...). Un chien est armé par nature. Il a toute une dentition adaptée à vous mordre (...). Tout possesseur de chien ayant mordu vous dira... C'est la 1^{ère} fois, il n'a jamais mordu personne avant vous !!! Faut-il en arriver à cette extrémité ?

(...)Les détenteurs de ces chiens, n'ont pas conscience de générer ces "agressions".

Tenir son chien en laisse, le retenir si besoin est, au passage d'un tiers, est à mon sens, un geste "normal", simple et civique. Force est de constater que ce sens civique a disparu et il faut donc accepter que chacun s'arme ou s'équipe pour parer au manque de respect de l'autre !!!

(...) Chacun de vos concitoyens a droit à son espace de liberté sans être importuné par ces animaux de compagnie. (...)

Peut-être qu'un rappel du sens civique et du respect de l'autre est nécessaire.

C'est toujours le maître mot qui revient : "RESPECT"

B. HEITZMAN

Réponse du maire :

Un arrêté municipal du 31 janvier 1986 oblige à garder les chiens en laisse.

DÉCHÈTERIE MOBILE



La prochaine déchèterie mobile aura lieu

lundi 10 mai 2021
de 11h à 19h.

COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS



En raison du lundi de Pentecôte la collecte des déchets ménagers du lundi 24 est **reportée au mardi 25 mai 2021.**

Accueil du public :

Lundi : 8h - 12h / 14h - 17h
Mardi : 8h - 12h / 14h - 19h
Mercredi : 8h - 12h / 14h - 17h
Jeudi : 8h - 12h / 14h - 18h
Vendredi : 8h - 12h / 14h - 17h

MAIRIE DE LIPSHEIM
Place du Général Leclerc
67640 LIPSHEIM
Tel. : 03 88 64 19 54
Fax : 03 88 68 54 61
mairie@lipsheim.fr

AGENDA

30/04 : Date limite pour les inscriptions à l'école maternelle et au périscolaire

02/05 : Zumba Gold*

10/05 : Déchèterie mobile

16/05 : Messe

25/05 : Collecte des déchets ménagers

20/06 : 1^{er} tour des élections

20/06 : Xtrem

27/06 : 2^{ème} tour des élections

*Si la météo le permet

PANNEAUPOCKET

La commune met à disposition l'application PanneauPocket, à télécharger gratuitement. La gendarmerie de Fegersheim utilise, depuis peu, la même application : gendarmerie BTA Fegersheim.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

12/03 :

Joshua, Jimmy DEROBERT fils de Earl-Pascal DEROBERT et de Anaïs BLANCHET

28/03 :

Léo, Pierre, Serge KAYSER, fils de Nicolas KAYSER et de Margaux CADOR

DÉCÈS :

05/04 : Gabrielle RICKLIN - 80 ans

19/04 : Henri RIEGEL - 95 ans